

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Subvention de
fonctionnement à
l'association Croix
Blanche de Seine-
Yonne-Loing**

N° D_79_2024 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt quatre, le 17 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 10 juin deux mil vingt quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, Mme CAMACHO, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme GAGÉ, M. DOURET, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, Mme SONI MAZOUZI représentée par M. DERVILLEZ, M. DEYDIER représenté par M. JEGO, Mme ZAIDI représentée par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

DATE
D'AFFICHAGE

18 juin 2024

~~~~~

L'association des Secouristes Français Croix Blanche de Seine-Yonne-Loing a pour objet de promouvoir et développer notamment sur la commune de Montereau le secourisme par des activités de formation et de sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'association pour l'acquisition du matériel conformément aux factures fournies par l'association.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 10 juin 2024,

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 11 juin 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ**

- **DE VERSER** à la Croix Blanche de Seine-Yonne-Loing une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

35



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHERON